



## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 mars 05

*Groupement enseignement général*

Cdt Balayn Fabrice  
groupe D5

### **Fiche de géopolitique**

**OBJET** : sujet n° 3 / la construction européenne vous semble-t-elle évoluer vers une Europe puissance ?

Depuis les sommets de Saint-Malo et de Nice, les chefs d'état des Nations semblent disposés à poursuivre la construction européenne dans la voie de l'édification d'une Europe puissance. A cette occasion, les positions britannique et française semblaient sur le point de se rejoindre, faisant naître chez les européens convaincus beaucoup d'espoir.

Malgré des avancées évidentes, la tâche restant à accomplir est énorme et les motifs d'échecs nombreux. Après avoir étudié les enjeux de l'Europe puissance et les progrès accomplis et à venir dans son édification, je détaillerai les facteurs et les risques qui pour moi vont compromettre un tel projet.

#### **I- Les enjeux de l'Europe puissance**

Face aux difficultés économiques croissantes touchant les nations de manière de plus en plus sensible, à une scène internationale dominée par la superpuissance américaine et à l'émergence de nouveaux états continents, la construction d'une Europe puissance est devenue une nécessité.

Possédant, par l'addition des résultats nationaux, les résultats économiques d'une grande puissance, l'Union Européenne (UE) n'en a pas le poids sur la scène internationale. Incapable de prendre son destin en main lors de la guerre froide, l'Europe se doit aujourd'hui d'être capable d'intervenir de manière autonome dans des conflits régionaux touchant son environnement proche.

De plus, le conflit irakien a montré la nécessité pour l'Europe de parler d'une seule voix, si elle veut se faire entendre sur la scène internationale. Pour se faire, l'UE doit définir une politique étrangère commune et se doter d'une diplomatie supranationale.

## **II- Les progrès accomplis et à venir dans l'édification de l'Europe puissance**

L'Union Européenne dispose déjà d'institutions qui fonctionnent : ce sont principalement la commission européenne, le parlement européen, la cour internationale de justice et depuis peu la Banque Centrale Européenne (BCE).

Véritable embryon de gouvernement, la commission européenne est déjà au travers du principe de subsidiarité compétente sur de nombreux sujets touchant les règles du commerce, de la pêche ou de l'agriculture. Elle représente notamment les nations au sein des négociations commerciales au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Elle fixe également certaines règles intra-communautaires, notamment celles touchant à la concurrence et peut contredire les nations dans leur politique fiscale, les investissements et l'emploi des fonds publics, les pénaliser en cas de non respect des règles communautaires.

La commission devrait dans un futur proche acquérir de nouvelles compétences dans le domaine des affaires étrangères, avec la l'élévation de M.J.Solana de haut représentant de l'UE à celui de ministre des affaires étrangères. Cette avancée, si elle se concrétise, représentera un progrès majeur dans l'émergence de l'Europe sur la scène internationale.

Le Parlement Européen a des pouvoirs que beaucoup de nos concitoyens ignorent. Ainsi, soixante-dix pour cent des lois votées à l'assemblée nationale ne sont qu'une régularisation d'une décision votée à Strasbourg ou à Bruxelles. Plusieurs modifications constitutionnelles sont même intervenues en France, suite à la modification d'une loi européenne. On peut dans ces conditions regretter la faible représentation française à ce parlement et l'absentéisme chronique de nos eurodéputés.

Victime de son succès, la Cour Européenne de Justice de Luxembourg est de plus en plus saisie par des plaignants, notamment sur des sujets touchant aux libertés individuelles. Plusieurs fois, elle a contredit des juridictions nationales, ses décisions primant sur celles les tribunaux nationaux.

Enfin, et malgré le scepticisme d'une partie des classes politiques nationales, l'UE s'est dotée avec succès d'une Banque Centrale et d'une monnaie commune, même si certaines nations comme le Royaume-Uni ne l'ont pour l'instant pas encore adoptée.

Patiemment, l'Europe se construit. Les sommets de Saint-Malo et de Nice ont de plus permis de rapprocher les positions britannique et franco-allemande sur la dotation de l'Union Européenne d'une capacité autonome d'intervention.

Cette volonté a pu être mise en cohérence avec l'engagement des nations au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) grâce aux accords de Petersberg, autorisant l'emploi des moyens de planifications de l'OTAN pour mener à bien certaines de ces opérations, lorsque ceux-ci se montrent les plus adaptés. La première application concrète se déroule en ce moment en Bosnie, où l'UE succède à l'OTAN dans la conduite de l'opération de maintien de la paix.

## **III- Les facteurs et les risques qui vont compromettre le projet**

Malgré les progrès enregistrés dans le domaine de l'édification d'une Europe puissance, plusieurs facteurs subsistent susceptibles de compromettre ce projet.

L'UE ne progresse qu'au rythme des transferts de compétence que les états veulent bien lui accorder. Au vu de la gestion de la crise irakienne, on peut douter que les grandes puissances européennes parviennent facilement à un compromis, si un événement d'une telle ampleur survenait. Quelle sera la loyauté du Royaume-Uni et de la France ? Ces nations sont-elles prêtes à sacrifier au profit de l'UE chacune leur siège de membre permanent au conseil de sécurité de l'ONU ? Face aux crises majeures, comme le conflit

israëlo-palestinien ou les questions relatives au Moyen-Orient, défendront-elles sans arrière-pensée une position minimaliste de l'UE, péniblement arrachée au vu des divergences constatées sur ces dossiers ? Au travers de M.Solana, l'UE va donc dans les années à venir passer un test majeur dont dépendra sa crédibilité.

De plus, au sein de l'UE, les nations conservent une capacité de blocage. Le récent élargissement opéré risque de montrer toute la difficulté de prendre une décision à vingt-cinq. L'Europe est donc plus que jamais menacée d'immobilisme.

Plutôt que l'émergence d'une Europe puissance autonome, les Etats-Unis préconisent le renforcement de l'OTAN. Ces deux conceptions, malgré les contorsions de Petersberg, ne manqueront pas de s'affronter dans le futur, lorsque il faudra passer à la réalisation pratique du projet et que les intérêts européens et américains viendront à s'opposer.

De plus, le sentiment européen reste à développer dans les opinions publiques nationales que les perspectives futures d'élargissement soutenues par Washington effraient plus qu'elles ne les rassurent. Le risque est grand que la France ne ratifie pas le traité de constitution européenne. Que feront alors les autres nations et quel rôle la France pourra-t-elle jouer dans l'UE ?

### **Conclusion**

Des avancées significatives ont récemment été enregistrées dans l'édification européenne. Toutefois, et malgré une volonté évidente de dégager des synergies, je pense que l'UE est arrivée à un point d'inflexion et que plusieurs échecs prévisibles vont remettre en cause la constitution d'une Europe puissance dans un avenir proche. Ce constat est principalement dû à la relative lenteur de l'émergence d'un sentiment national européen, au jeu trouble des politiques, qui ne sont pas prêts à se dessaisir de leurs attributs de pouvoir et dont la carrière repose encore trop sur des nations aux conceptions divergentes, enfin à l'opposition de fait entre l'émergence d'une Europe puissance et le maintien en l'état du lien transatlantique.

Tout espoir n'est malgré tout pas perdu. L'Union Européenne actuelle est l'aboutissement de plus de cinquante années de patiente construction. Tout porte à croire que les impératifs économiques pousseront à moyen terme les nations et les peuples à plus de concessions et de volonté d'avancer dans cette voie, une fois digérés les récents élargissements.

Le risque existe toutefois que la France se trouve marginalisée, si elle est la seule grande nation à ne pas ratifier le traité constitutionnel. Dans ce cas, on peut craindre que l'Europe puissance ne se fasse au travers d'un renforcement de l'axe transatlantique.